

VERVIERS

# Il avait détourné 600 000 euros à la FGTB

Home (<https://www.lavenir.net>) > Régions (<https://www.lavenir.net/regions>) > Verviers (<https://www.lavenir.net/regions/verviers>) Verviers (<https://www.lavenir.net/regions/verviers/verviers>) - Hier à 19:34 - Belga - Belga

Lecture 2 min.

## Nous veillons sur vos données personnelles

Nous accordons la plus haute importance aux données personnelles que vous nous confiez. [Lire notre politique de confidentialité.](https://lavenir.net/vieprivée) (<https://lavenir.net/vieprivée>)

L'utilisation de cookies nous permet de personnaliser votre expérience sur notre site et d'analyser notre trafic. Nous partageons des informations sur l'utilisation de notre site avec de partenaires de médias sociaux, de publicité et d'analyse. [En savoir plus sur l'utilisation des cookies.](https://lavenir.net/cookies) (<https://lavenir.net/cookies>)

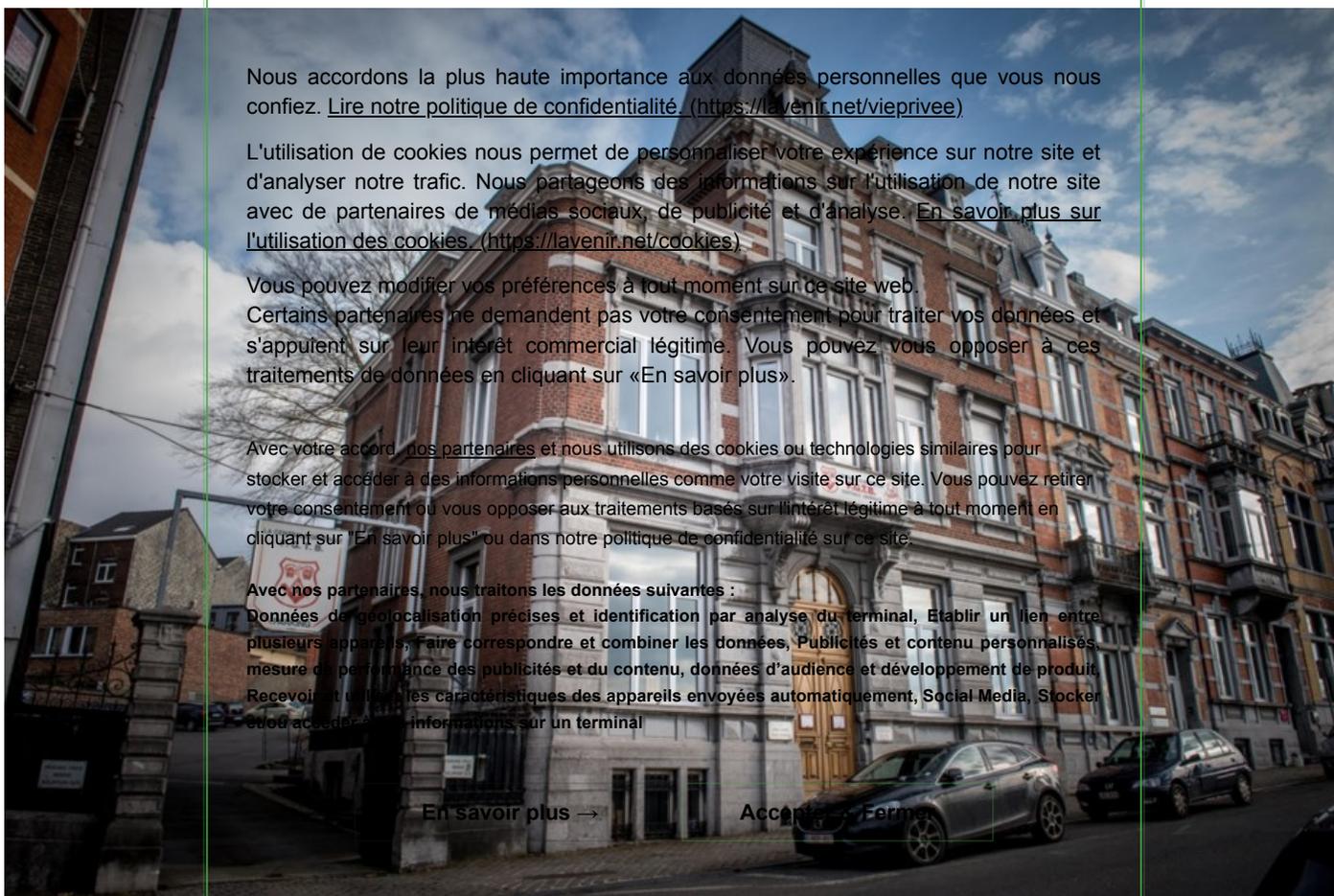
Vous pouvez modifier vos préférences à tout moment sur ce site web. Certains partenaires ne demandent pas votre consentement pour traiter vos données et s'appuient sur leur intérêt commercial légitime. Vous pouvez vous opposer à ces traitements de données en cliquant sur «En savoir plus».

Avec votre accord, nos partenaires et nous utilisons des cookies ou technologies similaires pour stocker et accéder à des informations personnelles comme votre visite sur ce site. Vous pouvez retirer votre consentement ou vous opposer aux traitements basés sur l'intérêt légitime à tout moment en cliquant sur "En savoir plus" ou dans notre politique de confidentialité sur ce site.

Avec nos partenaires, nous traitons les données suivantes :  
Données de géolocalisation précises et identification par analyse du terminal, Etablir un lien entre plusieurs appareils, Faire correspondre et combiner les données, Publicités et contenu personnalisés, mesure de performance des publicités et du contenu, données d'audience et développement de produit. Recevoir et utiliser les caractéristiques des appareils envoyées automatiquement, Social Media, Stocker et/ou accéder à des informations sur un terminal

En savoir plus →

Accepter Fermer



Le comptable indélicat avait travaillé pendant 27 ans à la centrale générale de la FGTB de Verviers.  
ÉdA Philippe Labeye

### L'ancien comptable de la centrale générale de la FGTB de Verviers a été condamné à deux ans de prison avec sursis.

Un ancien comptable ayant travaillé pendant 27 ans pour la centrale générale de la FGTB à Verviers a été condamné, lundi, par le tribunal correctionnel de Verviers à deux ans de prison avec un sursis de trois ans pour avoir détourné d'importantes sommes d'argent, a indiqué la justice verviétoise.

La supercherie n'avait été découverte que lors de son départ à la pension en 2017 et à la suite de la réorganisation du service qui a suivi.

La FGTB avait déposé plainte contre son ancien employé, qui avait reconnu les faits par la suite.

La somme est très importante et a été estimée par le syndicat socialiste à plus de 600 000 euros: il s'agit de détournements qu'il dissimulait depuis 2009 par de fausses factures ou des manipulations informatiques. La somme réelle est toutefois jugée plus importante étant donné que des traces remontant à 2005-2006 ont été retrouvées ultérieurement. Le prévenu aurait dépensé une partie de cet argent dans des jeux de loterie.

La centrale FGTB, par la voix de Christian Jacquemin, s'est dit satisfaite de la peine prononcée à l'encontre de son ancien employé. Elle espère toujours récupérer une partie des montants détournés et clôturer ce dossier vicieux de plusieurs années.

## **Nous veillons sur vos données personnelles**

Le juge a toutefois déclaré irrecevable la constitution de partie civile de la centrale FGTB en raison de l'autorité des choses jugées liées à l'ordonnance de la chambre du conseil du 30 octobre 2020.

Dans ce dossier, l'épouse de l'ancien comptable, qui travaillait également à la FGTB, avait aussi fait l'objet de soupçons. Elle a toutefois été mise hors de cause par la chambre du conseil de Verviers, qui n'avait décidé de renvoyer que l'homme de chiffres devant le tribunal correctionnel. Le ministère public avait sollicité un non-lieu, ne rapportant pas avec lui, estimant qu'il n'existait aucune charge à son encontre, et la chambre du conseil de Verviers l'avait suivi.

## **L'ACTUALITÉ DE VERVIERS (HTTPS://WWW.LAVENIR.NET/REGIONS/VERVIERS/VERVIERS)**

Avec votre accord, nos partenaires et nous utilisons des cookies ou technologies similaires pour stocker et accéder à des informations personnelles comme votre visite sur ce site. Vous pouvez retirer votre consentement ou vous opposer aux traitements basés sur l'intérêt légitime à tout moment en cliquant sur "En savoir plus" ou dans notre politique de confidentialité sur [HTTPS://WWW.FACEBOOK.COM/LAVENIRVV/](https://www.facebook.com/lavenirv/)

**Avec nos partenaires, nous traitons les données suivantes :**  
Données de géolocalisation précises et identification par analyse du terminal, Etablir un lien entre plusieurs appareils, Faire correspondre et combiner les données, Publicités et contenu personnalisés, mesure de performance des publicités et du contenu, données d'audience et développement de produit, Recevoir et utiliser les caractéristiques des appareils envoyées automatiquement, Social Media, Stocker et/ou accéder à des informations sur un terminal

**En savoir plus →**

**Accepter & Fermer**